

DEPARTEMENT
Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025/026/05-06

**Nombre de
Conseillers :**

- en exercice : 27
- présents : 16
- votants : 25
- absents : 2
- exclus : 0

De la Commune de **VAULNAVEYS-LE-HAUT**

Séance du **05 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au sein de la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. PORTA, Maire.

Date de convocation :
27 mai 2025

Etaient présents : Mmes BAUDIN, COURANT, COUSTOULIN, CRAPOULET, DELAGE-FRANCK, MERMIER, ODRU, SIONNET
MM. ARGOUD-PUY, ASTIER-PERRET, BOYER, CHASSERY, FAURE, MARTIN, PARAZON, PORTA

Pouvoirs : Mme BOASSO à Mme CRAPOULET, M. ECHINARD à M. PORTA, M. FAVET à M. ARGOUD-PUY, Mme GARCIN à Mme COUSTOULIN, M. GARCIA à Mme COURANT, M. GARCIN à M. BOYER, Mme MAS à Mme ODRU, M. PAILLET à Mme DELAGE-FRANCK, M. RUGGIU à M. CHASSERY

Absents/Excusés : Mme LEMAITRE, Mme WIPF

OBJET

SALLES COMMUNALES : Tarifs de location des salles communales

Vu la délibération n° 2025/015/03-04 du 3 avril 2025 portant adoption des tarifs de location des salles,

Monsieur le Maire précise que certains tarifs de location des salles communales n'ont pas été révisés depuis 2011.

En raison de la hausse des coûts de l'énergie et en tenant compte de l'inflation sur la période, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal une augmentation générale de l'ordre de 10 % de l'ensemble des tarifs.

Cette hausse exclut toutefois les nouveaux tarifs adoptés lors du Conseil municipal du 3 avril 2025.

Concernant la boutique éphémère, il est précisé qu'un forfait relatif aux surconsommations électriques est à l'étude.

Il est précisé que le forfait nettoyage et les frais de remplacement des clefs sont également applicables aux associations.

Il est proposé au Conseil Municipal d' :

- **ABROGER** la délibération du Conseil municipal n° 2025/015/03-04 du 3 avril 2025.
- **ADOPTER** les tarifs présentés en annexe de la présente délibération.
- **APPLIQUER** les tarifs susvisés à compter du 1^{er} septembre 2025.

Décision adoptée à l'unanimité

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Préfecture de Grenoble le : 11.06.25
Affiché le : 11.06.25

Le Maire,

Jean-Yves PORTA



TARIFS DES SALLES COMMUNALES
Délibération du Conseil Municipal du 5 juin 2025 - N° 2025/xxx/06-05

Salle polyvalente	Tarifs
Location du samedi 8h00 au dimanche 18h00 (Personne résidant sur la commune)	600 €
Location du samedi 8h00 au dimanche 18h00 (Personne extérieure à la commune)	900 €
Location du vendredi soir (suivant le planning des activités) au dimanche 18h00 (Personne résidant sur la commune)	700 €
Conférence hors week-end (forfait de 4h00)	280 €
Stage pendant les vacances (tarif à la journée et hors week-end de 8h00 à 20h00)	350 €
Réveillon du 31 décembre et 1 ^{er} janvier (Personne résidant sur la commune)	600 €
Réveillon du 31 décembre et 1 ^{er} janvier (Personne extérieure à la commune)	700 €
Acompte : 30% du tarif définitif de la location	
Dépôt de garantie / caution	1 000 €
Option Forfait multimédia	80 €
Option lave-vaisselle et matériel de chauffe	50 €
Option bac à déchets supplémentaire	50 € / bac
Frais de nettoyage éventuels (non-fait ou insatisfaisant)	
et/ou pénalités pour non-respect du règlement général d'utilisation	220 €
Remplacement de clefs en cas de perte	770 €
Agents communaux : 50% du tarif de location	

Salle Jean PLATEL	Tarifs spécifiques Licenciés rugby, parents de mineurs licenciés, agents communaux**	Tarifs
Location du samedi 17h30 au dimanche 9h30*	220 €	330 €
Location du samedi 17h30 au dimanche 17h30*	330 €	440 €
Location du samedi 9h30 au dimanche 9h30*	330 €	440 €
Location du samedi 09h30 au dimanche 17h30*	400 €	500 €
Location du dimanche 9h30 à 17h30*	220 €	330 €
Location réunion (forfait 3 heures)	70 €	90 €
Acompte		170 €
Dépôt de garantie / caution		440 €
Dépôt de garantie / caution - pour réunion		80 €
Frais de nettoyage éventuels (non-fait ou insatisfaisant)		
et/ou pénalités pour non-respect du règlement général d'utilisation		110 €
Remplacement de clefs en cas de perte		80 €
<i>*location possible les jours fériés jusqu'au lendemain sous réserve du calendrier annuel (exemple : location du mardi 1^{er} mai 17h30 au mercredi 2 mai 9h30)</i>		
<i>** dans la limite de 2 locations par an</i>		

Salle de Belmont	Tarifs
Location Journée	220 €
Location Réunion (forfait 3 heures)	60 €
Location Réveillon du jour de l'an	280 €
Acompte (Hors Réunion)	170 €
Dépôt de garantie / caution - Journée	280 €
Dépôt de garantie / caution - Réunion	80 €
Dépôt de garantie / caution - Réveillon	390 €
Frais de nettoyage éventuels (non-fait ou insatisfaisant)	
et/ou pénalités pour non-respect du règlement général d'utilisation	80 €
Remplacement de clefs en cas de perte	80 €
Agents communaux : 50% du tarif de location	

Salle de réunion MAIRIE (1er étage)	Tarifs
Location réunion (forfait 3 heures)	60 €
Dépôt de garantie / caution	80 €
Agents communaux : 50% du tarif de location	

Le 587, Boutique Ephémère	Tarifs
Location Semaine (utilisation du lundi à partir de 9h pour une semaine jusqu'au lundi suivant 8h30)	105 €
Location « mensuelle – 4 semaines » (utilisation du lundi à partir de 9h pour 4 semaines jusqu'au lundi 8h30)	400 €
Acompte sur location mensuelle	150 €
Dépôt de garantie / caution	330 €
Frais de nettoyage éventuels (non-fait ou insatisfaisant)	
et/ou pénalités pour non-respect du règlement général d'utilisation	80 €
Remplacement de clefs en cas de perte	80 €